

Glossaire DMFA

Mise à jour de la version

Version: 2009/2

Date de publication: 28/05/2009

Date de mise en production: 01/07/2009

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde

Glossaire

90003 - Cotisation travailleur étudiant

00076 - RÉMUNÉRATION ÉTUDIANT

00078 - NOMBRE DE JOURS ÉTUDIANT

NUMERO DE ZONE: 00076	VERSION: 2009/2	DATE DE PUBLICATION: 28/05/2009
-----------------------	-----------------	---------------------------------

RÉMUNÉRATION ÉTUDIANT
(Label XML : StudentRemunAmount)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur étudiant
Code(s): 90003
Label(s) xml: StudentContribution

DESCRIPTION: Rémunération qui donne lieu au calcul de la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 journées de travail durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 journées de travail durant les autres mois de l'année civile.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: [0;999999999]

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 9
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00076-001	B
Non numérique	00076-002	B
Pas dans le domaine de définition	00076-008	B
Longueur incorrecte	00076-093	B
Non admis	00076-146	B
Erreur de cardinalité	00076-090	B
Erreur de séquence	00076-091	B
Montant trop élevé	00076-045	NP

NUMERO DE ZONE: 00078	VERSION: 2009/2	DATE DE PUBLICATION: 28/05/2009
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NOMBRE DE JOURS ÉTUDIANT
(Label XML : StudentNbrDays)

BLOC FONCTIONNEL: Cotisation travailleur étudiant
Code(s): 90003
Label(s) xml: StudentContribution

DESCRIPTION: Nombre de jours rémunérés à déclarer pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 journées de travail durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 journées de travail durant les autres mois de l'année civile.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: [0;23]

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 2
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00078-001	B
Non numérique	00078-002	B
Pas dans le domaine de définition	00078-008	P
Nombre trop élevé	00078-047	P
Longueur incorrecte	00078-093	B
Non admis	00078-146	B
Erreur de cardinalité	00078-090	B
Erreur de séquence	00078-091	B
Nombre total de jours trop élevé	00078-192	NP